

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ - ADMINISTRATION DES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE (FORMATION CONTINUE)

"Cette formation complète, élaborée en lien avec le Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP), conduit à l'obtention d'une certification professionnelle validée par l'université ou d'un diplôme d'université et ouverte aux spécificités du paritarisme propre aux institutions de prévoyance."

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Durée : 2 ans

Campus : Centre Panthéon

Présentation

"Cette formation complète, élaborée en lien avec le Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP), conduit à l'obtention d'une certification professionnelle validée par l'université ou d'un diplôme d'université et ouverte aux spécificités du paritarisme propre aux institutions de prévoyance."

Objectifs

Cette formation théorique et pratique permet l'acquisition et la consolidation des savoirs nécessaires à l'administration

des groupes de protection sociale dans un contexte réglementaire imposant un niveau de compétences minimum aux administrateurs.

Savoir faire et compétences

- * Acquisition des savoirs fondamentaux et spécifiques permettant de comprendre le contexte général dans lequel s'insère chaque règle propre au domaine de la prévoyance (ex : présentation de la gouvernance des institutions de prévoyance précédée d'un exposé sur l'administration et la gestion des sociétés, celle des techniques de la prévoyance, d'une description synthétique de l'économie de l'assurance...).
- * Maîtrise du fonctionnement des organismes assureurs intervenant dans le secteur de la prévoyance.
- * Maîtrise des opérations propres au secteur de la prévoyance (santé, invalidité et incapacité, décès).

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable pédagogique :

Francis Kessler

Gestionnaire de formation :

01 53 55 27 08 / 06 18 00 97 67

[✉ du-agps@univ-paris1.fr](mailto:du-agps@univ-paris1.fr)

Admission

Conditions d'accès

Pour le diplôme d'université : diplôme de niveau Bac+3 (ou Bac+2 avec une [✉ validation des acquis de l'expérience \(VAE\)](#)) et 5 ans d'expérience professionnelle.

Pour la certification professionnelle : 5 ans d'expérience professionnelle sans condition de diplôme.

Public cible

Administrateurs en fonction ou candidats à l'administration d'une institution de prévoyance soucieux de renforcer les acquis de l'expérience par une meilleure maîtrise des savoirs fondamentaux.

Tarifs

Certification professionnelle : 6 000 €

Diplôme d'université : 6 500 €

Programme

Organisation

Rentrée : octobre.

Rythme : la formation se déroule sur 25 journées (1 par quinzaine entre octobre et juin, sur deux années universitaires) comportant 6 heures d'enseignement/jour, soit 150 heures de cours magistraux obligatoires pour les étudiants inscrits au diplôme d'université ou à la certification professionnelle. Pour les seuls étudiants inscrits au diplôme d'université, 5 heures d'accompagnement du mémoire sont également prévues.

Diplôme d'université - Administration des groupes de protection sociale (en formation continue)

Module 1 Grands systèmes de protection sociale	6 crédits	
Histoire des GPS	2 crédits	6h
Histoire du paritarisme	2 crédits	6h
Santé, Prévoyance et retraite	2 crédits	6h
Module 2 Le contrat	14 crédits	
L'accord collectif dans l'entreprise ou la branche	4 crédits	12h
L'assurance de personnes	4 crédits	18h
Le contrat d'assurance en général	4 crédits	12h
Le contrat en droit français	2 crédits	6h
Module 3 L'entreprise	20 crédits	
Colloque annuel du CTIP	2 crédits	6h
Comprendre les comptes	4 crédits	30h
Distribution et gestion de l'assurance	2 crédits	6h
Fiscalité et cotisations sociales	2 crédits	6h
Généralités sur l'entreprise	4 crédits	18h
Les autorités de contrôle	2 crédits	6h
Les entreprises d'assurance	4 crédits	12h
Module 4 Recherche	10 crédits	
Rédaction d'un mémoire de recherche	10 crédits	5h